



Les évaluations scientifiques de l'expérimentation des salles de consommations à moindre risque

La MILDECA est à l'initiative et soutient le financement des 2 évaluations scientifiques accompagnant l'expérimentation des salles de consommation à moindre risque (SCMR).

Deux **programmes de recherche** permettront d'évaluer ce dispositif et son impact pour la santé publique et l'ordre public :

- Une évaluation socio-épidémiologique qui sera réalisée dans le cadre de l'étude « **Cosinus** » portée par l'Inserm. L'évaluation consistera à étudier l'impact des SCMR pour les personnes qui fréquentent ce dispositif versus celles qui ne les fréquentent pas sur une série de critères d'efficacité tels que la réduction des pratiques à risque liées à l'usage de drogues ainsi que l'amélioration de la situation socio-sanitaire des usagers (accès aux soins, accès aux droits sociaux, diminution des activités délictueuses). L'évaluation permettra également d'identifier les conditions optimales d'insertion des SCMR dans le dispositif médico-social de prise en charge des personnes présentant des pratiques addictives.
- Une évaluation de « **l'acceptabilité sociale des SCMR et de leur impact sur la tranquillité publique** » : cette évaluation conduite par le centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale et société (Cermes 3) permettra d'analyser les évolutions de perception vis-à-vis des nuisances associées à la consommation de drogues avant et après la mise en place des SCMR.

L'évaluation Cosinus



L'expérimentation des SCMR va permettre d'évaluer ce dispositif et son impact pour les personnes et leur environnement. Pour cela, l'étude scientifique conduite par les chercheurs va mesurer une série de critères importants pour démontrer son efficacité. Il s'agit notamment d'étudier l'évolution des pratiques à risque de transmission du VHC (problème majeur de santé publique dans cette population) et du VIH, l'accès aux

soins, et notamment la prise en charge des addictions, aux dépistages, la santé mentale, l'insertion socioprofessionnelle et en particulier l'accès au logement, les actes de délinquance, etc.

Le protocole

Les participants seront recrutés dans 4 villes (Bordeaux, Marseille, Paris et Strasbourg) et auront ou non fréquenté une SCMR. Cette information sera collectée par des questionnaires dans lesquels une partie est consacrée à la fréquentation des salles de consommation (combien de fois par jour ? par semaine ? par mois ? quel est le pourcentage de vos injections que vous pratiquez dans la salle ? de quels services avez-vous bénéficié dans cette salle ?, etc.).

Ainsi, la population de cette étude sera composée de personnes recrutées dans une ville où les salles n'existent pas, de personnes non exposées à la SCMR mais dans des villes où une SCMR existe et enfin de personnes qui fréquentent une SCMR. Sera comparé à la fois le groupe d'injecteurs exposés à ce dispositif et celui qui n'a jamais fréquenté une SCMR.

Le protocole prévoit d'inclure une ou des « villes témoin » qui permettront de comparer l'évolution des critères dans une ville où aucune SCMR n'existe et des villes où une SCMR existe.

Pour pouvoir répondre aux objectifs de cette évaluation un total de 680 usagers de drogue par injection sera recruté sur 12 mois et suivi pendant 12 mois.

Les critères d'évaluation et les questionnaires

Les critères sont mesurés par l'intermédiaire de questionnaires validés. Ces questionnaires et la méthodologie donnent des résultats fiables. Ils ont déjà été testés dans des évaluations menées à l'étranger (en particulier à Vancouver) et adaptés pour la France. Les questions sont posées aux participants de l'étude (ici les usagers de drogue par injection) par un enquêteur formé et indépendant (extérieur aux structures de réduction de risques). Ces questionnaires sont complétés pour tous les participants à l'inclusion dans l'étude, puis à 3 mois, 6 mois et 12 mois. Chaque entretien dure environ 30 minutes et les participants reçoivent une compensation matérielle (ticket-service) pour le temps passé à répondre à cette enquête.

Par exemple pour les pratiques à risque VHC, plusieurs questions sur les pratiques de partage du matériel d'injection (seringue et petit matériel) seront posées, comme par exemple « Au cours du dernier mois, avez-vous partagé avec quelqu'un ou utilisé le matériel d'injection de quelqu'un d'autre ? ».

Calendrier

La mise en place de la cohorte a démarré, les investigateurs de la cohorte ont d'ores et déjà obtenu des accords de comités éthiques. Dans chaque ville, les enquêteurs ont été formés et l'étude a démarré depuis juin 2016. Près d'une centaine de participants ont été recrutés dans les villes ayant démarré l'étude.

Responsables scientifiques

Bordeaux : Marc Auriacombe

Marseille : Perrine Roux

Paris : Marie Jauffret-Roustide

Strasbourg : Laurence Lalanne-Tongion et Jean-Marie Danion

L'évaluation de l'acceptabilité sociale des salles de consommation à moindre risque

Projet de recherche sur l'acceptabilité sociale des salles de consommation à moindre risque (SCMR) et leur impact sur la tranquillité publique

L'acceptabilité sociale des SCMR constitue un élément essentiel dans l'évaluation de ce dispositif qui nécessite d'être appréhendé dans toute sa complexité. Dans la plupart des pays ayant autorisé l'ouverture des SCMR, des controverses publiques ont pu retarder leur mise en place. Différents types de dispositifs d'enquête ont été mis en place afin d'évaluer l'évolution de l'acceptabilité sociale des SCMR et leur impact sur la tranquillité publique.

Notre recherche se propose d'étudier l'acceptabilité sociale des SCMR et leur impact sur la tranquillité publique à partir d'une approche sociologique qualitative afin d'aller au-delà de l'approche dichotomique habituellement présentée entre les partisans et les opposants dans les sondages d'opinion menés sur le sujet. La méthodologie mise en œuvre associe entretiens semi-directifs auprès des différents acteurs (riverains, usagers de drogues, professionnels de réduction des risques, acteurs hospitaliers, représentants des forces de police et de justice, acteurs politiques et associatifs locaux) ; observations ethnographiques dans l'espace public et dans les espaces de débat et de concertation (réunions publiques, comités de suivi, ...) ; et recueil de données quantitatives (présence de seringues dans l'espace public, évolution des délits, ...).

Au-delà des retombées scientifiques attendues de ce type d'enquête sociologique, les données de la littérature mettent en évidence que la sollicitation des parties prenantes et en particulier des riverains pour exprimer leur opinion sur l'environnement urbain dans lequel ils vivent, contribue à favoriser leur acceptation vis-à-vis des SCMR. Cette recherche devrait donc permettre aux pouvoirs publics de disposer d'éléments permettant d'améliorer la sensibilisation des riverains et de l'ensemble des parties prenantes (police, justice, santé, acteurs politiques locaux) vis-à-vis des SCMR tout au long de son expérimentation.

Cette enquête sur l'acceptabilité sociale de la SCMR au niveau local a démarré à Paris, qui est la ville dans laquelle l'ouverture de la salle de consommation a été officiellement annoncée dès 2013 et le principe validé par la municipalité. Concernant Strasbourg, la question de l'acceptabilité sociale étant moins cruciale qu'à Paris, dans la mesure où la SCMR a été implantée dans un quartier non résidentiel, l'étude menée sera centrée sur l'impact de la SCMR sur la tranquillité publique.

Les retombées pragmatiques de ce volet pourront contribuer à améliorer le service proposé par la SCMR, d'après les expériences étrangères menées sur ce sujet.

Calendrier prévisionnel de réalisation :

2013-2016 : Conception des outils de collecte de la recherche et réalisation d'enquêtes sociologiques et ethnographiques sur le site de Paris, avant l'implantation de la salle.

2016-2018 : Réalisation de la deuxième vague d'enquêtes sociologiques et ethnographiques, après l'implantation de la salle et démarrage du terrain sur Strasbourg.

2018-2019 : Analyse des données de l'ensemble des phases de la recherche et recommandations.

Responsable scientifique

Marie Jauffret-Roustide, chargée de recherche Inserm, sociologue, (Cermes3-Inserm U988)

Equipe projet

Carole Chauvin (ingénieure d'études), Isabelle Caillbaut (Chargée d'études en psychologie sociale), Aude Bardot (chargée d'études en démographie)